

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 29 mars 2016

FINANCES COMMUNALES :

➤ COMPTES DE GESTION 2015 (commune, lotissement) :

Le Conseil Municipal, par 13 voix pour et 4 abstentions, décide d'adopter les comptes de gestion 2015 de Monsieur DELPEY, comptable de la commune du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015, et dont les écritures sont identiques à celles des comptes administratifs – budget principal, budget lotissement – pour l'année 2015.

➤ COMPTES ADMINISTRATIFS 2015 :

• **COMMUNE** : Le Conseil Municipal, par 13 voix pour et 4 abstentions, approuve le compte administratif de la commune pour 2015. Ce document se traduit par un excédent de clôture de 686 594.75 € en section de fonctionnement et un excédent de clôture de 863 278.67 € en section d'investissement.

SECTION DE FONCTIONNEMENT : Total des dépenses 1 026 851.89 € ; Total des recettes : 1 713 446.23 €

SECTION D'INVESTISSEMENT : Total des dépenses : 482 056.54 € ; Total des recettes : 1 133 854.15 €

• **LOTISSEMENT** : Le Conseil Municipal, approuve le compte administratif du lotissement pour 2015. Ce document se traduit par un excédent de clôture de 56 537.28 € en section de fonctionnement et un déficit de clôture de 94 964.32 € en section d'investissement.

DEPENSES : 284 432.96 €

RECETTES : 246 005.92 €

➤ AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2015 :

• **Budget communal** : Le Conseil, par 15 voix pour et 4 abstentions, approuve l'affectation de l'intégralité de l'excédent de fonctionnement constaté au compte administratif 2015, soit 686 594.75 €, à la section d'investissement du budget communal 2016.

FISCALITE DIRECTE LOCALE :

Le Conseil Municipal, par 15 voix pour et 4 abstentions, décide de maintenir les taux d'imposition

Ainsi, les taux d'imposition de la commune pour l'année 2016 s'établissent comme suit :

- Taxe d'habitation (T.H.) → 19.92 %
- Taxe sur le foncier bâti (T.F.B.) → 24.77 %
- Taxe sur le foncier non bâti (T.F.N.B.) → 47.65 %

BUDGETS PRIMITIFS 2016:

• **COMMUNE** : Le Conseil Municipal, par 15 voix pour et 4 abstentions, approuve le budget primitif de la commune

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	1 782 505 €	2 506 705 €
Recettes	1 782 505 €	2 506 705 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES : Chap. 011 Charges à caractère général 428 900 € - Chap. 012 Charges de personnel 578 300 € - Chap. 014 Atténuation de produits 5 100 € - Chap. 022 Dépenses imprévues de fonctionnement 2 000 € - Chap. 023 Virement à la section d'investissement 572 705 € - Chap. 65 Autres charges de gestion courante 154 600 € - Chap. 66 Charges financières 30 100 € - Chap. 67 Charges exceptionnelles 6 300 € - Chap 042 Op Ordre entre sections 1 500 € - **TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 1 782 505 €.**

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES : Chap. 013 Atténuations de charges 3 000 € - Chap. 70 Produits des services 104 350 € - Chap. 73 Impôts et taxes 959 855 € - Chap. 74 Dotations et participations 481 500 € - Chap. 75 Autres produits de gestion courante 13 800 € - Chap. 76 Produits financiers 10 € - Chap 77 Recettes exceptionnelles (vente terrain au budget lotissement) 220 000 € - **TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 1 782 505 €.**

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES : Chap. 16 Emprunts et dettes assimilées 70 000 € - Opération 095 Voirie rurale et communale 437 205 € - Opération 096 Aménagement du centre bourg 632 000 € - Opération 104 Matériel ou mobilier administratif & divers 54 000 € - Opération 105 Matériel technique 42 300 € - Opération 108 Plan Local d'Urbanisme 7 000 € - Opération 109 Bâtiments administratifs et divers 219 000 € - Opération 116 Urbanisation 55 200 € Opération 119 Salle omnisports-vestiaires Aire multisports 680 000 € - **TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 2 506 705 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES : Chap. 001 Solde d'exécution d'inv. reporté (N-1) 863 278.67 € - Chap. 021 Virement de la section de fonct. 572 705 € - Chap. 10 Dotations, fonds divers et réserves 51 627.33 € - Chap. 13 Subventions d'investissement 21 000 € - Chap. 45 Compte de tiers : 310 000 € - **TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT : 2 506 705 €**

• **LOTISSEMENT DE KERVELLA :**

Le Conseil Municipal, par 15 voix pour et 4 abstentions approuve le budget primitif du lotissement de Kervella présenté comme suit : le budget annexe présenté comprend la première tranche de Kervella pour lequel il reste 3 lots à vendre mais également la tranche 2 avec le dépôt du permis d'aménagement (23 lots) qui seront lotis et dont la commercialisation débutera au second semestre 2016.

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	896 547.28 €	854 964.32 €
Recettes	896 547.28 €	854 964.32 €

DEMANDE DE FSIL

Le projet d'extension et de rénovation de la salle omnisports est éligible au Fonds de Soutien à l'Investissement Local. Cette subvention est cumulable avec une demande DETR et porte sur un fonds de soutien à l'investissement des communes dans les projets de mise aux normes thermiques ou d'accessibilité. Le projet de la requalification de la salle omnisports s'inscrit en plein dans ces critères.

La complétude du dossier exige un engagement du conseil, une délibération qui approuve cette demande et le nouveau plan de financement.

Le conseil, à l'unanimité, sollicite ce fonds de soutien à hauteur de 30 % du plan de financement de la salle omnisports.

PASSATION DES MARCHÉS SALLE OMNISPORTS

La consultation pour l'attribution des lots a été lancée le 25 janvier.

La commission achat s'est réunie pour ouvrir les plis puis pour l'analyse des offres après étude par le cabinet d'architectes. Cette analyse portait sur les caractéristiques des offres et a conduit à une renégociation avec les entreprises ou à des demandes d'informations.

Le lot 1 gros œuvre, déclaré sans suite, a été relancé pour une période de 3 semaines.

A l'issue de cette phase d'analyse, voici les propositions de la commission d'achat :

Lot 1 : VRD-Gros Œuvre Entreprise Nézou, 208 670.18 € - lot n°2 : Bardage-Couverture-Etanchéité Entreprise L'Hostis, 54 100 € - lot n°3 : Menuiserie extérieures-Serrurerie Entreprise BVO, 37 453.81 € - lot n°4 : Doublages-Cloisons-Menuiseries Int-Plaf suspendus Entreprise Le Gac, 58 728.82 € - lot n°5 : Carrelage-Revêt Sol-Faïence Entreprise Gordet, 34 507.40 € - lot 6 : Peinture-Nettoyage Entreprise Area Peinture, 11 000 € - lot n°7 : Plomberie Entreprise Le Bohec, 31 290 €, lot n°8 : Electricité Entreprise SNEF, 25 900.04 €.

Total : 461 650.25 €

Le conseil par 15 voix pour et 4 abstentions approuve l'attribution des marchés à ces entreprises.

MOTION

Le conseil, à l'unanimité, demande le rétablissement de la subvention d'investissement qu'accordait aux communes le Département pour la réfection et l'entretien de la voirie.

QUESTIONS DIVERSES

Une Maison d'Assistantes Maternelles est en projet sur la commune portée par une association qui a fait un vide grenier le week-end dernier. Ce projet privé recherche un local répondant aux normes d'accueil des enfants.